

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01



Paris, le **08 FEV. 2019**

**CONCOURS INTERNE DE
TECHNICIEN D'ART DE CLASSE NORMALE**
Métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication
Spécialité « Photographe »

Session 2018

Le jury, réuni le 8 février 2019 au ministère de la culture, sous la présidence de Madame Marie ROBERT, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

AUGER	Alain
BAUER	Carole
BERRAND	Olivier
BRAULT	Vincent
CHAMPSEIT	Rémi
DION	Nicolas
PEREIRA PINTO	Antonio
POUILLET	Jacques
PRIEUX	Yann
RENAUDIN	Adeline
SAULNIER	Didier
SIMÉONIN	William
WALTER	Géraldine

La présidente du jury

Marie ROBERT

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.